

NOTE DE LECTURE, les cahiers dynamiques n°46, avril 2010

L'avenir du juge des enfants,

Éduquer ou punir.

Par Benoit Bastard et Christian Mouhanna

ères, 2010 (première édition en 2004)

4 Le juge des enfants a la particularité de protéger les enfants en danger et, simultanément, de juger les jeunes délinquants. Cette double mission qui lui a été confiée par l'ordonnance du 2 février 1945 lui donne une place à part dans le monde judiciaire où il représente une manière différente, éducative et sociale, de rendre la justice. Or aujourd'hui cette particularité est remise en question: la rationalisation des services publics limite les moyens à disposition du juge, la volonté politique d'une répression accrue des faits commis par les mineurs va à l'encontre d'une analyse en profondeur des situations où le délinquant se révèle souvent victime, la rapidité de la réponse et la recherche de l'efficacité à court terme s'opposent au suivi individualisé et adapté des jeunes sur le long terme.

5 Dans cet ouvrage, les auteurs analysent en profondeur le métier de juge des enfants tel qu'il se pratique aujourd'hui. Comment fonctionne la juridiction des mineurs et comment s'inscrit-elle dans le tribunal de grande instance? Quelles sont ses relations avec les travailleurs sociaux et les autres partenaires extérieurs constituant l'environnement dans lequel le juge s'insère? Comment les juges des enfants appréhendent-ils la dimension politique de leur fonction?

6 Le juge des enfants constitue encore aujourd'hui la « clef de voûte » d'un système complexe: toutes les pressions s'exercent sur lui et beaucoup d'impulsions partent de lui. En modifiant ses attributions et en bouleversant le droit des mineurs, ce sont les bases de cet édifice qui se trouvent fragilisées et par conséquent tout le fonctionnement du dispositif de prise en charge des jeunes en danger ou délinquants.

7 Benoit Bastard est directeur de recherche au CNRS, membre de l'Institut des sciences sociales du politique, qui regroupe, à l'ENS Cachan, un pôle de recherche sur le droit et la justice.

8 Christian Mouhanna est sociologue et chargé de recherche au CESDIP (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales-CNRS-UVSQ-Ministère de la Justice).